

Amicale des Pêcheurs Plaisanciers de Camaret

Compte rendu du Conseil d'Administration tenu le 15 septembre 2019 à 10h00 au local,

Membres présents : Michel Le Guen, Olivier Nosetti, Pierre Narran, Fabrice Vivier, Gaël Huydts, Gérard Drouot, Charles Bassinet, Alain Hourson, Roger Brassart, Jean-Claude Gaudin, Jean-François Le Moing et Daniel Delamotte.

Membre excusé : Pierre Gourmelen

Composition du bureau

Après l'arrivée d'un nouveau membre au CA (A G du 11 août dernier) et en l'absence de volontaire pour intégrer le bureau, celui-ci reste inchangé : M. Le Guen président, D. Delamotte vice président, P. Gourmelen trésorier, A. Hourson trésorier adjoint, J.C. Gaudin secrétaire, J.F. Le Moing secrétaire adjoint.

Les finances de l'amicale

Comme l'a expliqué notre trésorier à la dernière AG les finances sont saines malgré les dépenses supplémentaires dues à l'aménagement de l'abri pour les barnums. Il n'est prévu l'an prochain que quelques dépenses minimales :

--un kit BBQ (grilles, brosses, etc).

--une trousse de secours (indispensable lors des travaux effectués au local par nos soins).

--une boîte à outils.

--quelques outils de jardin (rateau, pelle, etc).

--des T shirts avec logo de l'amicale seront commandés. Ils pourront être portés par les adhérents lors des diverses manifestations organisées par l'amicale.

--des fanions et des pavots seront aussi commandés pour les bateaux.

Calendrier 2019

Voeux de l'Amicale au monde maritime : Samedi 26 janvier

Premier C A le 02 février

Journée de vérification des brassières le 06 avril

Deuxième C A le 18 mai

Matinée contrôle du matériel de sécurité à bord le 22 juin

Vérification des extincteurs le 29 juin

Repas crêpes le 21 juillet

Assemblée générale le 10 août

Sortie pêche et repas le 24 août

Pardon de Camaret tout début septembre

Troisième C A le 14 septembre

Travaux prévus cet hiver : finir le mur en pierre coté Nord

: installer éclairage et prise près du BBQ

Toutes ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la disponibilité des salles et du matériel

Parking et panneaux d'affichage

Concernant le parking du Styvel des problèmes subsistent au plus haut de la saison.

Pour les deux panneaux d'affichage (Styvel et Notic) qui sont inutilisables, rien n'a été fait malgré les promesses réitérées. Le président va demander une entrevue avec le Maire.

Départ de la personne en charge de la plaisance. Recrutée il y a peu, elle sera regrettée et son départ pose problème : qui va prendre la suite et surtout quand ? Les membres du CA se posent de nombreuses questions sur la façon dont est géré le port.

Questions diverses

En mer, si la VHF du bord le permet, se mettre en double veille sur le 16 et le 14. Sinon veiller sur le 16 et appeler les collègues plaisanciers sur le 14.

Rappel au sujet du prêt des barnums : le tarif est de 100 euros après dépôt d'un chèque de caution de 1000 euros.

Un membre suggère qu'on utilise le panneau d'affichage numérique de la commune quand nous organisons un évènement. Bonne idée, il reste à demander en mairie dans quelle mesure et dans quelles conditions c'est possible.

Séance levée à 11h30